

COMMUNE DE VACHERESSE

74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2025_004

~~~~~

## SEANCE DU 24 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Jean TUPIN-BRON, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 14

Date de convocation : 18 février 2025

**PRESENTS :** *TUPIN-BRON Jean, DORIGO Rebecca, DURIN Frédéric, MARTIN Françoise, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, CHAPERON Virginie, RATEL Aurélie, MOTTIEZ Emmanuel, ROBERT Nicolas, PAREYT Alexandre, BACQUET Fantine*

**ABSENTS EXCUSES :** *MOTTIEZ Adrien (pouvoir à TUPIN-BRON Jean), QUESTROY Claudine (pouvoir à MARTIN Françoise)*

Madame BACQUET Fantine a été élue secrétaire.

**OBJET : CONVENTION DE MANDAT AVEC L'AFP DE VACHERESSE – UNITE PASTORALE D'UBINE – RECONQUÊTE DE SURFACES D'ALPAGE**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de reconquête de surfaces d'alpage sur l'unité pastorale d'Ubine. Les travaux consistent en l'abattage et débardage des arbres issus de végétation spontanée. Les bois seront ensuite broyés pour être valorisés en plaquettes forestières. La surface des travaux est de 1,5 ha.

Le coût prévisionnel total de cette opération est estimé à 24 870 euros TTC, assistance de la SEA 74 comprise.

Ce projet peut être porté par l'AFP de VACHERESSE et est éligible aux aides du Conseil Départemental de la Haute Savoie au titre du Contrat de Territoire Haute-Savoie Nature porté par la Communauté de Communes Pays d'Evian – Vallée d'Abondance. La subvention attendue est de l'ordre de 12 435 € (50%) soit un autofinancement pour la commune du même montant.

La participation au fonctionnement de l'AFP sera de 497,40 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux de reconquête de surfaces d'alpage à Ubine.
- **DECIDE** de déléguer la maîtrise d'ouvrage à l'AFP de VACHERESSE
- **S'ENGAGE** à verser à l'AFP de VACHERESSE sa participation financière à cette opération.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mandat à intervenir avec l'AFP de VACHERESSE.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Jean TUPIN-BRON



La secrétaire de séance,  
Fantine BACQUET

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Fantine Bacquet", written over a horizontal line.

*Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du*